Envoyé en préfecture le 31/07/2026
Reçu en préfecture le 31/07/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260729-41_2026-DE

Convention relative à la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS) par la SNSM à l'occasion de la Fête de la Glisse 2026, le samedi 29 août 2026

DECISION DU MAIRE
N° 41-2026

Le Maire de Saint-Lunaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22 prévoyant que le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé, en tout et partie et pour la durée de son mandat, de certaines attributions du Conseil Municipal ;
Vu la délibération n°47/2026 du Conseil Municipal du 15 Avril 2026 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et ce dans la limite de 100 000€ HT ;
Vu la convention proposée par la SNSM ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De signer une convention pour la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours par la SNSM (Centre de Formation et d'Intervention 35 sis ZA de la Halleraie, 7 allée du Blosne, 35770 Vern sur Seiche) à l'occasion de la Fête de la Glisse 2026 qui se déroulera le 29 août 2026 de 10h à 19h sur la digue et la plage de Longchamp à Saint-Lunaire.

ARTICLE 2 : La participation aux frais d'entretien, d'amortissement et de renouvellement du matériel utilisé pour permettre aux nageurs sauveteurs de s'entrainer avec du matériel en état est fixée forfaitairement à la somme de 80€.

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au préfet d'Ille-et-Vilaine, insérée au registre des délibérations et publiée dans les mêmes termes que les décisions du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Lunaire, le 29/07/2026

Le Maire,
Philippe Roullé

MAIRIE DE SAINT-LUNAIRE (Ille-et-Vilaine)

Mairie : Boulevard Flusson – 35800 SAINT-LUNAIRE
e-mail : mairie@saint-lunaire.fr
Tél : 02 99 46 30 51
Site internet : www.saint-lunaire.fr